

schéma de synthèse

Je ne suis pas satisfait.e

ENTRETIEN

1. Mon évaluateur me propose une date d'entretien

Au moins 8 jours

2. Je passe mon entretien (entre le 14/02/2023) et le 14/04/2023

Je boycotte mon entretien

8 jours max

3. Mon évaluateur me communique mon compte-rendu

Je contacte la CGT afin de m'assurer que mon compte-rendu reflète ma valeur professionnelle

15 jours max

4. Je prends connaissance de mon compte-rendu et formule d'éventuelles observations

15 jours max

5. Mon autorité hiérarchique vise mon compte-rendu en y ajoutant d'éventuels commentaires

8 jours max

6. Je signe le compte-rendu

RECOURS HIÉRARCHIQUE

7. Je dépose un recours sur papier libre *Avec l'aide de la CGT, je rédige mon recours*

15 jours max

8. Mon autorité hiérarchique notifie sa réponse (motivée en cas de refus)

8 jours max

9. J'atteste avoir pris connaissance de la réponse

RECOURS EN CAP

10. Je formule un recours devant la CAP via le formulaire 100 SD pour les catégories A,B,C administratifs il sera examiné en CAP Nationale. *Avec l'aide de la CGT, je rédige mon recours devant la CAPN*

30 jours max